

## AVIS D'ATTRIBUTION

### Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

: Ville du Touquet-Paris-Plage  
Hôtel de Ville, Boulevard Daloz, 62520 Le Touquet-Paris-Plage.  
Direction des finances, de l'audit, du contrôle de gestion et de la commande publique  
Téléphone : 03.21.06.72.72.  
Adresse mail : [achatspublics@ville-letouquet.fr](mailto:achatspublics@ville-letouquet.fr)  
Site internet : <https://www.lestouquettois.fr>  
Site internet du profil d'acheteur : <https://ville-letouquet.safetender.com>  
Service référent : Pôle Services Techniques et Aménagement du Territoire.

### Objet du marché

: Accord-cadre relatif à la location d'un système de géolocalisation pour véhicules.  
L'accord-cadre, qui porte sur la location d'un système de géolocalisation pour véhicules pour les besoins du groupement de commandes constitué entre la Ville du Touquet-Paris-Plage (coordonnateur) et Le Touquet & Co, est mono attributaire sans négociation ni remise en concurrence.  
Il revêt le caractère d'une location et donnera lieu à l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins sur toute sa durée fixée à 12 mois à compter du 4 novembre 2023, date à laquelle le matériel devra être livré, et sera renouvelé par tacite reconduction d'année en année, sans que la durée totale ne puisse excéder 4 ans. Il peut être mis fin à l'accord-cadre à l'expiration de chaque période annuelle par l'une ou l'autre des parties, sans indemnités, moyennant un préavis de trois mois notifié par lettre recommandée avec accusé de réception à l'autre partie.

Les besoins en quantité sur toute la durée de l'accord-cadre sont les suivantes : - quantité minimum : 80 véhicules,  
- quantité maximum : 120 véhicules.  
Les variantes ne sont pas autorisées et il n'est pas prévu de variantes obligatoires (options). Il n'est pas prévu de négociation.

### Critères d'attributions retenus

: Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues aux articles R 2152-6 à 7 du Code de la Commande Publique au moyens des critères suivants

prix : 50 % noté sur 50 points  
Caractères techniques : 50 % notées sur 50 points

**Type de procédure**

: La consultation est passée par une procédure adaptée en application des articles L2123-1 ; R2123-1 ; L2125-1-1° R2162-4 et R2162-13 à 14 du Code de la Commande Publique.

Attribution du marché : Accord-cadre relatif à la location d'un système de géolocalisation pour véhicules

**Titulaire du marché**

: SAS GEOSOLUTIONS (39 boulevard Vauban 78280 Guyancourt)

**Date d'attribution**

: 03 juillet 2023

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : les voies de recours sont les suivantes :

- recours gracieux dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée,
- référé précontractuel : avant la signature du marché (articles L 551-1 à 12 et R 551-1 à 6 du Code Justice Administrative),
- référé contractuel : dans un délai de 31 jours après la publication de l'avis d'attribution ou à défaut, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L 551-13 à 23 et R 551-7 à 10 du Code de Justice Administrative),
- recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de publication ou de la notification de la décision de rejet (articles R 421-1 à 7 du Code de Justice Administrative),
- recours de plein contentieux dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution de marché et ouvert aux seuls candidats évincés (CE 16 juillet 2007, n°291545, Société Tropic Travaux Signalisation).

**Date d'envoi du présent avis à la publication**

: 10 juillet 2023